

COMMUNE DE SOISSONS-SUR-NACEY

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 13 FEVRIER 2023

20 heures 00

Convocation du 06/02/2023

Le 13 Février 2023 à 20h00, les membres du Conseil Municipal de SOISSONS-SUR-NACEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Gabriel DELOGE, Maire.

Étaient présents : Gabriel DELOGE, Charles RAMBAUD, Jean-Marc MASLY, Delphine CORBERANT, Francis CULAS, Michelle BONNE, Florence BIA-JEUNOT, Sébastien DALLAVALLE, Jérôme MORIZOT,

Était Absent Excusé :

Étaient Absents : Magali DUPLESSIS, Patrice BOU SAADA.

Secrétaire : Delphine CORBERANT.

ONF : PROGRAMME D' ACTIONS - ANNEE 2023

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réception du programme d'actions pour l'année 2023 de l'ONF relatif à des travaux d'investissement qui s'élève à 22 950,00€ HT.

Le Conseil Municipal accepte ces travaux à l'unanimité.

MODIFICATIONS DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal DECIDE de réactualiser de nombreux tarifs relatifs à la location de la Salle des fêtes.

Il est donc proposé :

- Personne privée habitant la Commune : 150€)
- Personne privée extérieure à la Commune : 300€) pour le week-end,

- Vin d'honneur et réunion privée, associative et décès habitant la Commune : 50€)
- Vin d'honneur et réunion privée, associative et décès extérieure à la Commune : 100€)
dans la semaine, à la journée ou demi-journée,

- Réunion des Associations de Soissons : Mise à disposition 1 fois par an gratuitement, charges payantes,

- Réunion d'intérêt général : Mise à disposition gratuitement, en totalité, tout au long de l'année,

- Réunion professionnelle et commerciale, Jour 1 : 100€ et 80€ les jours suivants, charges comprises,

- Location de matériel :
Table (plateau + tréteaux) : 10€
Chaise : 1€,

- Caution :
Matériel : 50€
Salle : 1 000€,

.../...

- Arrhes : son montant s'élèvera à la moitié du prix de location,
- Vaisselle perdue ou cassée :
Cuillère à café : 2€, Fourchette, Cuillère à soupe, Couteau : 4€, Assiette à dessert, creuse, plate : 4€, Verre ou Tasse : 3€,
Les autres matériaux seront facturés au prix de remplacement.
- Charges :

Electricité : Prix du KW :	Heures normales :	0,40€
	Heures EJP :	1€,
Gaz : Prix du KG :		2,40€,
- Location Couvert complet (2 assiettes plates, 1 assiette à dessert, 1 verre à eau, 1 verre à vin, 1 coupe à champagne, 1 tasse, 1 couteau, 1 fourchette, 1 cuillère à café) : 1€ prix inchangé,
- Eléments supplémentaires de couvert : 0,10€ l'unité prix inchangé,
- Cafetière (percolateur 50 tasses) : 5€ prix inchangé,
- Les autres matériels de cuisine seront tenus à la disposition du locataire sur demande.

Le Conseil Municipal ACCEPTE, à l'unanimité, ces nouveaux tarifs ainsi que le règlement d'utilisation.

TRAVAUX 2023 (Voirie, Salle des fêtes)

Le Conseil Municipal propose d'effectuer des travaux de voirie dans la Rue de Poiseul, courant Mars 2023, pour un montant estimatif de 45 000€.

Après préparation du budget, d'autres travaux relatifs à la Salle des fêtes et aux accotements dans la Rue de Flammerans peuvent être envisagés.

INFORMATIONS DIVERSES SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de divers points abordés au cours des dernières réunions de la Communauté de Communes Auxonne Pontailler Val-de-Saône.

ORGANISATION JOURNEE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE (Mai)

Monsieur le Maire propose d'organiser une journée « Connaissance du territoire de la Commune » avec tous les membres du Conseil Municipal. La date retenue est le Dimanche 14 Mai 2023 et la Salle des fêtes sera donc réservée pour cette occasion.

RAPPEL FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS

Un rappel relatif au fonctionnement des Commissions de la Commune et des divers Syndicats a été évoqué.

Un changement de membre concernant le délégué titulaire du Syndicat SICECO a été apporté :

- Titulaire : Mr Jean-Marc MASLY.
- Mme Florence BIA-JEUNOT reste suppléante.

PREVOIR CALENDRIER POUR PREPARATION DU BUDGET

Monsieur le Maire aimerait commencer la préparation du budget et propose aux membres du Conseil Municipal de prévoir des dates.

.../...

QUESTIONS DIVERSES

- **DEVIS**

Un devis a été demandé à la Société ND Espaces Verts pour l'entretien régulier des espaces verts de la Commune pour l'année 2023.

Après étude de celui-ci, Monsieur le Maire signera ce devis pour un montant de 8 000€ HT.